**L’innovation sociale à Guise le 15 novembre**

Le conseil régional Nord Pas de Calais a organisé le 15 novembre une journée consacrée à l’innovation sociale. Cette journée s’est déroulée au Familistère de Guise, haut lieu de l’histoire de l’économie sociale (et des innovations). A l’heure où la région s’engage dans un nouveau plan régional de développement de l’ESS, pour la période 2014-2020, une occasion de réunir acteurs et collectivités locales de la région autour de l’ambition affichée de faire du Nord Pas de Calais un territoire d’expérimentation dans le domaine de l’ESS.

Accueillis par Marie-Christine Guillemin, vice-présidente de la région Picardie, avec la participation notamment de Pierre de Saintignon, vice-président de la région Nord Pas de Calais en charge de l’économie, 80 participants (représentants de l’Etat, des départements du Nord et du Pas de Calais, acteurs,…) ont ainsi planché sur les enjeux et les possibilités de l’inscription des démarches d’innovation dans le futur PRDESS.

Patrick Tillie, conseiller régional délégué à l’ESS, a rappelé en introduction que l’innovation était au cœur de la stratégie Europe 2020 et que la région NpdC est une région pionnière dans l’ESS. Dans le cadre du plan régional de développement de l’ESS 2009-2014, la région a investi 34 millions d’euros dans l’ESS et permis ainsi la création d’environ 10 000 emplois.

Nicolas Chochoy a présenté les travaux menés par l’institut Godin[[1]](#footnote-1) dans le domaine de l’innovation sociale. En voici quelques points :

. « Lutte contre quelques idées reçues sur l’innovation sociale »

L’innovation sociale n’est pas un secteur à part entière car elle ne porte pas sur un produit ou service en tant que tel mais sur le processus pour le produire.

Une structure seule ne peut produire de l’innovation sociale car c’est dans le collectif et les interactions que peut se créer l’innovation sociale.

Les entreprises dites classiques produisent aussi de l’innovation sociale

Les collectivités locales n’ont pas qu’un rôle de financeur de l’innovation sociale, elles agissent aussi autrement, par exemple sur la diffusion des pratiques d’innovation sociale.

La nouveauté n’est pas l’élément de caractérisation le plus pertinent de l’innovation sociale (pas plus qu’il ne l’est pour l’innovation technologique) : il s’agit surtout de voir les pratiques en rupture avec les pratiques habituelles dans un contexte donné.

L’innovation sociale présente des caractéristiques communes avec l’innovation technologique, avec quelques caractéristiques spécifiques :

* + prise en compte du **contexte**, avec rupture : alors que l’innovation technologique est en général liée à la pression du marché, les sources de l’IS sont plus souvent la pression sociale, politique environnementale 🡪 mécontentement souvent à la base
	+ **un processus** se met en place, et pas seulement un produit final, avec un processus ascendant (et non descendant) dans le cas de l’innovation sociale.
	+ **résultat**peut être un produit, une méthode d’organisation, ..
	+ **diffusion** : selon critères de commercialisation uniquement pour l’innovation technologique, avec d’autres mécanismes de circulation des biens et services possibles pour l’IS, par exemple l’essaimage, l’apprentissage, … -🡪 les collectivités ont ainsi un rôle très important à jouer dans cet essaimage, en accompagnant ce changement des représentations et des pratiques qui demande du temps.

. « Quatre grandes approches de l’innovation sociale pouvant être mobilisées»

. modernisation des politiques publiques : l’IS est une nouvelle modalité d’action qui permet de dépasser les limites de l’action publique

. entrepreneuriat social (au sens anglosaxon) comme moteur, avec la finalité de l’entreprise concentrée sur l’innovation sociale

Ces deux approches ressortent de la logique de marché, mettant l’accent sur la nouveauté comme caractérisation de l’innovation sociale et la satisfaction des besoins sociaux comme finalité.
. entreprise sociale (au sens européen de l’EMES), l’IS est issue d’un processus ascendant, basé sur une organisation démocratique et non lucrative

. approche institutionnaliste, dans laquelle s’inscrit l’Institut Godin, avec comme focus la co-construction démocratique entre acteurs multiples, en rupture dans un contexte et un territoire donné.

Ces deux dernières approches ressortent d’une logique de l’économie plurielle, mettant en évidence la rupture (des représentations et des pratiques) plutôt que la nouveauté, et élargissant la finalité à l’aspiration sociale, et pas seulement les besoins sociaux, avec un accent sur le processus.

La présentation d’un projet de santé communautaire à Etouvie à Amiens a permis de mettre en évidence quelques éléments constitutifs de l’innovation sociale. Une association du quartier d’Etouvie, devant l’échec des modalités traditionnelles des actions de sensibilisation au dépistage du cancer du sein dans ce quartier (sous forme de bus d’information stationnés dans différents points, mais dans lesquels les femmes ne rentraient pas), a proposé de partir des réseaux sociaux de proximité, en s’appuyant sur des femmes relais repérées et formées pour cette campagne, des ambassadrices.

Parmi ces éléments :

*La finalité sociale*: liée aux besoins sociaux ET à l’aspiration sociale comme volonté de se projeter dans un avenir meilleur et d’y réussir collectivement

*Le processus : l*’ancrage territorial, le terreau qui rassemble les acteurs multiples.

Avec une gouvernance élargie et participative (avec 5 comités mis en place),

Et un modèle économique pluriel.

*Les résultats : n*otamment sur l’accessibilité et la logique de service (plutôt sur l’usage du bien que sur le bien lui-même et en faisant de l’activité un support : une activité artistique théâtrale a par exemple été un support de sensibilisation)

*Les impacts et la diffusion : l*es impacts directs mais aussi le changement social des pratiques et les représentations sur les individus, les organisations, les territoires et les collectivités

En conclusion de la matinée ont été rappelés les enjeux liés à l’innovation sociale, qui renvoie notamment à la question politique sur la place de l’économie dans notre société, économie qui est une des activités humaines, et ne peut être le moyen et la fin de la vie en société.

L’après-midi, différents ateliers se sont déroulés :

**Atelier 1 : caractériser l’innovation sociale[[2]](#footnote-2)**

Points clés de l’atelier :

. Le nécessaire calibrage du besoin des structures en matière d’innovation sociale (financement, accompagnement...)
. La co-construction des critères sur l’innovation sociale et instruction collective

. La nécessité de l’accompagnement sur l’innovation sociale

. Lien fort entre innovation sociale et économie locale

. Le besoin d’expérimentation en innovation sociale

Il est important de ne pas vouloir que tous les effets soient déterminés avant la mise en œuvre d’actions d’innovation sociale, ce qui fausserait le processus en ne laissant pas la marge de manœuvre nécessaire à l’innovation.

**Atelier 2 : Créer un environnement régional favorable à l’émergence d’entreprises solidaires porteuses d’innovation**

Quelques mots-clés importants :
Partenariat : quel type de partenariat public/privé, quel temps pour ce partenariat ?
Investissement : à la fois humain et financier
Interconnaissance : entre les différents acteurs (ESS, économie classique...) et des dispositifs
Expérimentation
Finalité/sens

Et enthousiasme

**Atelier 3 : Reconnaître les structures créatrices d’utilité sociale**

Deux grands enjeux sur l’utilité sociale :

- La légitimité de la reconnaissance de l’utilité sociale qui s’acquière par les multiparties prenantes
- La valorisation auprès des collectivités, des autres acteurs privés, et les contreparties

Une présentation de la démarche Corus[[3]](#footnote-3), portée par l’APES et deux laboratoires des universités de Lille 1 et de Valenciennes, et des témoignages d’entrepreneurs de l’ESS ont ouvert les échanges. Parmi les propositions, celle d’expérimenter en Nord Pas de Calais, un lieu de co-construction de la définition et d’évaluation de l’utilité sociale, qui pourrait être lié au futur agrément entreprise solidaire d’utilité sociale prévu dans le projet de loi ESS.

En conclusion, Patrick Tillie, conseiller régional délégué à l’ESS, a souligné sur l’innovation sociale est un concept porteur de dynamique. Sur l’innovation sociale, une bonification des aides de la Région pourrait être envisagée si le projet comprend une dimension de l’innovation sociale, avec une grille d’analyse en partie issue des travaux de la journée. Un appel à projet pourrait être lancé en mobilisant le FEDER. Enfin, Patrick Tillie a souligné que le prochain PRDESS devait accélérer les démarches d’innovation recherche, et fédérer acteurs et ressources au service des emplois et des besoins sociétaux, mais sans faire une fixation névrotique sur les emplois, l’emploi pouvant être une conséquence.

A lire également l’article sur la 3ème révolution industrielle engagée en Nord Pas de Calais, Rifkin et l’ESS

1. L’institut Godin sort un ouvrage sur ce thème en janvier [↑](#footnote-ref-1)
2. 11 marqueurs d’innovation sociale ont été élaborés par le Conseil Régional Picardie avec l’Institut Godin, l’Agence de l’innovation, l’Avise et d’autres partenaires : place des bénéficiaires, nature du collectif, intervention du collectif, place de la recherche, ancrage territorial, gouvernance, ressources, accessibilité, logique et services, rupture avec l’existant, capacité de changement [↑](#footnote-ref-2)
3. Le projet Corus ESS (Connaissance et Reconnaissance de l’Economie Sociale et Solidaire) a pour but d’interroger la contribution sociale de l’ESS sur le territoire grâce à diverses méthodes. Il bénéficie du soutien du programme Chercheurs-Citoyens de la **Région Nord-Pas-de-Calais** et est soutenu par **Lille Métropole**. <http://apes-npdc.org/Presentation-du-projet-CORUS-ESS.html> [↑](#footnote-ref-3)